



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune de HOYMILLE. Elle est disponible sur le site internet : www.hoymille.fr

Le budget primitif 2026 a été voté le 4 mars 2026, il a été établi suivant les objectifs suivants :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement
- Ne pas alourdir la fiscalité des ménages
- Mobiliser les aides publiques chaque fois que possible pour le financement des projets d'investissement

Les chiffres sont des prévisions établies en fonction des ressources communales attendues.

Le budget primitif est établi sur la base de prévisions (normales de charges et de recettes). Les ajustements éventuellement nécessaires en cours d'exercice sont formalisés en décisions modificatives.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cette section regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Dépenses de fonctionnement : 2 853 764,80 euros (dont 420 000 € d'écart recettes – dépenses de fonctionnement budgété)

Réparties comme suit :

011 – Charges à caractère général :	729 502,61 €
012 – charges de personnel et frais assimilés :	1 278 000,00 €
014 – atténuation de produits :	4 600,00 €
65 – Autres charges de gestion courante :	401 820,00 €
66 – Charges financières :	14 342,19 €
67 – Charges spécifiques :	3 000,00 €

Total des dépenses réelles	2 431 264,80 €
----------------------------	----------------

023 – Transfert à la section d'investissement :	420 000,00 €
042 – Opérations d'ordre transf. entre sections	2 500,00 €

Total des dépenses d'ordre

422 500.00 €

CHAPITRE 011 – Charges à caractère général

Elles regroupent :

- Les frais généraux, l'entretien et le fonctionnement des bâtiments et équipements communaux (énergie, eau, assurances, etc)
- Les frais de réparations courantes, de maintenance, et d'achat de petit matériel
- Les frais d'achat de fournitures et de services (cantine, ALSH, périscolaire, ateliers, etc)
- Les frais de transports (écoles, ALSH)

CHAPITRE 012 – Charges de personnel et frais assimilés

Elles regroupent :

- Les salaires du personnel permanent et occasionnel et les cotisations afférentes
- Les frais de médecine du travail
- Les frais d'assurance du personnel

CHAPITRE 014 – Atténuations de produits

Elles se composent :

- Du dégrèvement de taxe foncière appliqué aux jeunes agriculteurs

CHAPITRE 65 – Autres charges de gestion courante

Elles regroupent :

- Les indemnités de fonction des élus et les cotisations afférentes
- Le financement du service d'incendie
- Le versement de la subvention d'équilibre au CCAS
- Les subventions de fonctionnement attribuées aux associations

CHAPITRE 66 – Charges financières

Elles regroupent :

- Les intérêts des emprunts en cours
- La répartition des intérêts courus non échus

CHAPITRE 67 – Charges spécifiques

Elles comprennent :

- Les titres annulés sur exercices antérieurs

023 – Virement à la section d'investissement

Il s'agit de l'excédent de fonctionnement prévisionnel (recettes – dépenses), réservé aux dépenses d'investissement (autofinancement)

042 - Opérations d'ordre transf. entre sections

Dotation à l'amortissement de la subvention d'équipement attribuée à Partenord Habitat

Recettes de fonctionnement : 2 853 764,80 euros

Réparties comme suit :

013 – Atténuation de charges : 25 000.00 €

70 – Produits des services du domaine

Et ventes diverses : 191 450.00 €

73 – Impôts et taxes (sauf 731) : 249 858.80 €

731 - Fiscalité locale : 1 449 900.00 €

74 – Dotations, subventions et participations : 840 856,00 €

75 – Autres produits de gestion courante : 96 000.00 €

76 – Produits financiers : 700.00 €

Total des recettes réelles 2 853 764,80 €

CHAPITRE 013 – Atténuations de charges

Elles se composent :

- Des remboursements sur rémunérations du personnel (assurance, sécurité sociale)

CHAPITRE 70 – Produits des services du domaine et ventes diverses

Ils se composent :

- Des concessions au cimetière
- Des redevances d'occupation du domaine public
- Des redevances des services (cantine, ALSH, périscolaire, bibliothèque, école de dessin, etc)

CHAPITRE 73 – Impôts et taxes

Ils se composent :

- Des attributions de compensation versées par l'état
- De l'attribution de compensation versée par la CCHF
- Du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales
- Des taxes sur l'électricité

CHAPITRE 731 – Fiscalité locale

- Impôts directs locaux

CHAPITRE 74 – Dotations, subventions, et participations

Elles se composent :

- Des dotations attribuées par l'Etat (dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, dotation nationale de péréquation)
- Des dotations attribuées par le département (taxe professionnelle)

- Des compensations attribuées par l'état au titre des exonérations des taxes foncières et d'habitation
- De la participation de la caisse d'allocations familiales sur l'organisation des services d'accueil (ALSH, périscolaire)

CHAPITRE 75 – Autres produits de gestion courante

Ils se composent :

- Des locations de salles, garages, etc

CHAPITRE 76 – Produits financiers

Ils se composent :

- D'intérêts des placements

SECTION D'INVESTISSEMENT

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique une notion de récurrence des dépenses, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à court et moyen terme.

Dépenses d'investissement : 2 392 788,98 euros

Réparties comme suit :

16 – Remboursement d'emprunts (capital) :	248 281,00 €
20 – Immobilisations incorporelles :	10 000,00 €
21 – Immobilisations corporelles :	2 134 507,98 €

Total des dépenses réelles	2 392 788,98 €
----------------------------	----------------

Restes à réaliser de l'exercice 2025 (inclus) :	363 653,03 €
---	--------------

Les principaux investissements inscrits au budget sont :

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés

- Capital des emprunts des échéances de l'année
- Capital restant dû sur certains emprunts en cours pour remboursement anticipé

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles

- Concessions et droits similaires (remboursements de cautions, achat de licences informatiques)

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles

- Installations de caveaux, et columbariums au cimetière
- Remplacement du standard téléphonique en mairie
- Réalisation d'un bâtiment associatif en lieu et place du Mille Club (fin des travaux)
- Rénovation du parc d'éclairage public
- Acquisition d'outillages pour les services techniques

Restes à réaliser de l'exercice 2025

Il s'agit des marchés et devis signés avant la clôture de l'exercice, et n'étant pas encore facturés au 31/12/25.

Recettes d'investissement : 2 392 788,98 euros

Réparties comme suit :

10 – Dotations, fonds divers et réserves :	135 972,00 €
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés :	619 825,11 €
13 – Subventions d'investissement :	159 426,60 €
<hr/>	
Total des recettes réelles	915 223,71 €
Restes à réaliser de l'exercice 2024 (inclus) :	159 426,60 €
021 – Virement de la section de fonctionnement :	420 000,00 €
(autofinancement)	
040 – Opérations d'ordre transf. Entre sections :	2 500,00 €
001 - Solde d'exécution antérieur reporté :	1 055 065,27 €

Les recettes d'investissement correspondent à :

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves

- Fonds de compensation de la TVA (récupération de la TVA sur certaines dépenses d'investissement 2024)
- Taxe d'aménagement
- Excédents de fonctionnement antérieurs affectés à l'investissement (1068)

Chapitre 13 – Subventions d'investissement

Construction d'un bâtiment associatif :

- Subvention de l'Etat
- Subvention du Département

021 – Virement de la section de fonctionnement

- Autofinancement prévisionnel de l'exercice 2026

040 - Opérations d'ordre transf. Entre sections

- Dotation à l'amortissement de la subvention d'équipement Partenord Habitat

001 – Solde d'exécution antérieur reporté

- Excédents antérieurs de la section d'investissement reportés

Fiscalité (taux votés par le conseil municipal) :

Nouveau :

- **Depuis 2021 : la commune perçoit la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties**
- **Depuis 2023 : rétablissement du vote de la taxe d'habitation par la commune (sur les résidences secondaires et les locaux meublés non destinés à la résidence principale)**

Année	Nature	Taux
2026	Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	18,12
	Taxe foncière propriétés bâties	20,56
	Taxe foncière propriétés bâties transférée du département	19,29
	Taxe foncière propriétés non bâties	50,03

Pour rappel, ces taux n'ont subi aucune augmentation depuis 2009.

Etat de la dette (Emprunts à taux fixes)

Capital restant dû au 1^{er} janvier 2026 : 288 975,06 euros

Echéance 2025 :

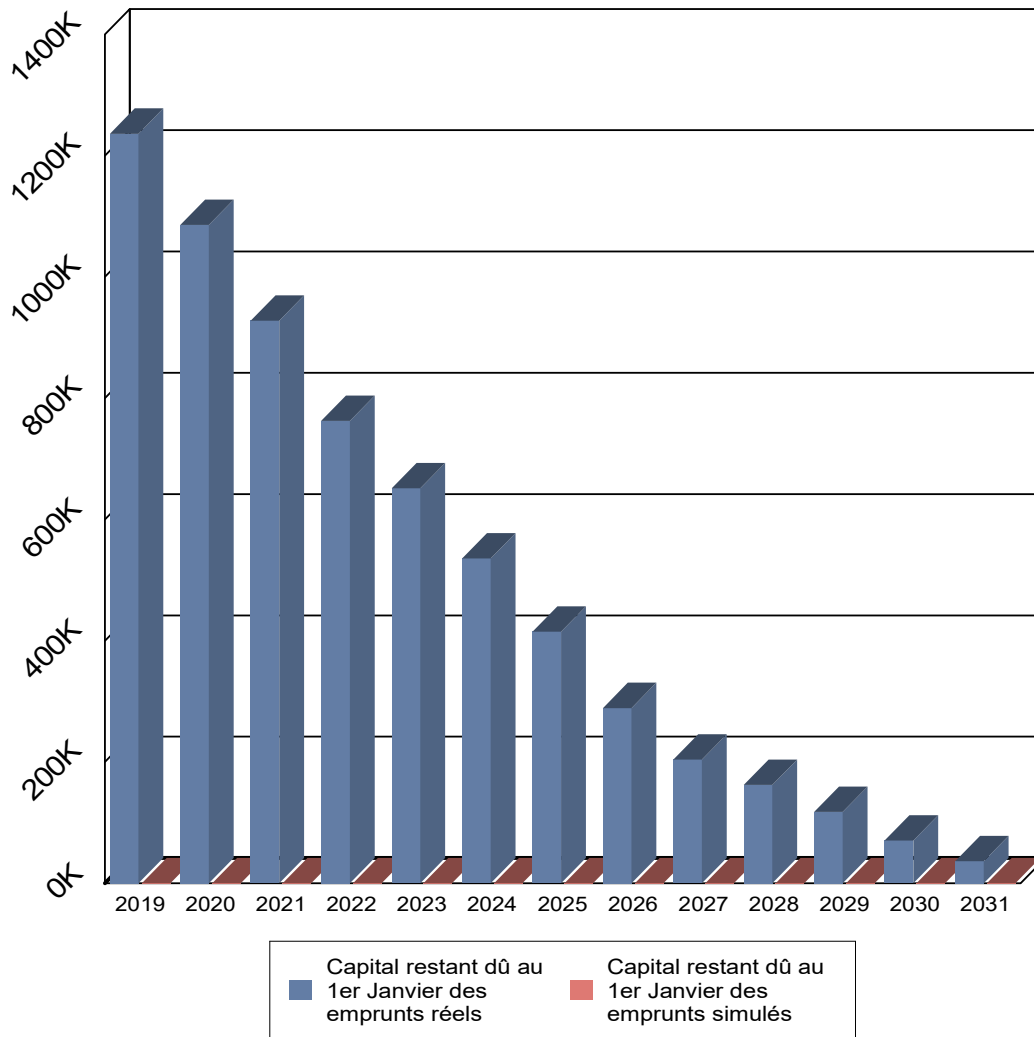
- capital : 126 061,45 €
- intérêts : 21 158,15 €

Echéance 2026 :

- capital : 85 040,84 €
- intérêts : 15 829,03 €

L'extinction de la dette sur les emprunts en cours est prévue en 2031.

Capital restant dû



ETAT DES EMPRUNTS

DATE D'ORIGINE	ORGANISME PRETEUR	MONTANT D'ORIGINE	MONTANT DU AU 01/01/2026	REMBOURSEMENT CAPITAL 2026	REMBOURSEMENT INTERETS 2026
01/03/2000	DEXIA	228 673,53	54 609,44	12 438,88	3 407,63
01/02/2002	DEXIA	533 571,56	188 629,58	26 865,92	11 808,21
25/07/2011	CAISSE D'EPARGNE	1 073 000	45 736,04	45 736,04	613,19
TOTAL GENERAL		1 835 245,09	288 975,06	85 040,84	15 829,03

Rétrospective de la section de fonctionnement

Principales évolutions des dépenses/recettes réalisées

DEPENSES

Charges à caractère général	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Achats de prestations de service	114 004	101 771	91 319	82 120	51 271	31 473
Electricité	102 536	113 140	124 060	128 989	83 395	83 505
Chauffage	68 532	66 919	57 806	62 130	39 612	29 537
Carburants	10 883	7 821	11 201	11 925	6 507	7 158
Livres	5 753	4 450	5 950	3 461	3 718	3 032
Organismes de formation		5 899	2 696	2 415	240	3 156
Affranchissement	4 470	4 036	4 541	6369	6 324	5 847
Charges de personnel						
Personnel extérieur	35 880	28 973	22 488	23 784	23 044	10 840
Personnel titulaire	675 006	686 644	636 660	553 764	546 128	550 507
Personnel non titulaire	124 751	141 117	135 054	207 717	146 430	79 566
Emplois d'insertion	0	0	0	0	11 676	4 926
Cotisations pour assurance du personnel	50 405	21 459	20 320	21 033	21 280	25 218
Formations élus	1 008	1 368	750	809	795	1 253
TOTAL ANNUEL DE LA SECTION EN DEPENSES	2 282 299	2 234 901	2 108 579	2 109 347	1 905 810	1 730 079

Soit excédent annuel	619 825	473 765	546 819	550 031	485 555	505 765
-----------------------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

RECETTES

Atténuations de charges	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Remboursements sur rémunérations	20 751	0	0	25 687	1 174	0
Remboursements sur charges de S.Soc et prévoyance	7 857	23 730	17 177	28 152	54 087	7 437
Impôts et taxes	1 392 170	1 357 585	1 253 370	1 165 025	1 120 286	1 098 122

Fonds de péréquation	53 379	49 908	55 346	57 815	49 615	47 962
Dotation forfaitaire	395 772	390 914	391 934	392 700	393 466	394 317
Dotation de solidarité rurale	332 651	310 388	292 813	269 897	260 655	249 161
Participations CAF	57 076	39 962	33 994	28 087	30 664	50 458
Compensation pour perte de taxe additionnelle	72 344	73 544	93 520	0	82 191	78 945
Attribution du fonds départemental de péréquation	0	0	0	3 246	4 638	6 626
Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	60 032	46 991	35 763	43 558	41 460	3 347
TOTAL ANNUEL DE LA SECTION EN RECETTES	2 902 124	2 708 666	2 655 398	2 523 277	2 237 532	2 280 110